

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802094-20260216-03-26-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

LEVES
Commune

Numéro SIRET : 21280209400012
Poste comptable : TRESORERIE CHARTRES METROPOLE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

LEVES - 23000 - COMMUNE DE LEVES - BP (projet de budget) - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	7 161 645,06	8 277 740,11	350 808,51	A1	1 466 903,56
Investissement	2 259 976,01	1 957 717,82 (3)	200 807,72	A2	-101 450,47
Fonctionnement	4 901 669,05	6 320 022,29 (4)	150 000,79	A3	1 568 354,03

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	485 249,56	B1	-45 430,12
Investissement	I	III	485 249,56	B2	-45 430,12
Fonctionnement	II	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 421 473,44
Investissement	A2 + B2	-146 880,59
Fonctionnement	A3 + B3	1 568 354,03

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	7 161 645,06	8 277 740,11	350 808,51	A1	1 466 903,56
Investissement	2 259 976,01	1 957 717,82	(3) 200 807,72	A2	-101 450,47
Fonctionnement	4 901 669,05	6 320 022,29	(4) 150 000,79	A3	1 568 354,03

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 530 679,68	III + IV 485 249,56	B1	-45 430,12	
Investissement	I 530 679,68	III 485 249,56	B2	-45 430,12	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 421 473,44
Investissement	A2 + B2	-146 880,59
Fonctionnement	A3 + B3	1 568 354,03

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 361 223,88	4 508 104,47

	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	530 679,68	485 249,56
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 101 450,47	(si solde positif) 0,00

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	4 993 354,03	4 993 354,03

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 225 000,00	6 075 000,00

	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 150 000,00

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	6 225 000,00	6 225 000,00

TOTAL DU BUDGET (4)	11 218 354,03	11 218 354,03
---------------------	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 262 721,79	530 679,68	3 561 223,88	0,00	4 091 903,56
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 266 735,79	530 679,68	3 561 223,88	0,00	4 091 903,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	450 007,72	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	490 000,00	0,00	390 000,00	0,00	390 000,00
Total des dépenses financières		940 007,72	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 206 743,51	530 679,68	4 361 223,88	0,00	4 891 903,56

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 208,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 208,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 209 951,51	530 679,68	4 361 223,88	0,00	4 891 903,56
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	101 450,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 993 354,03
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 105 785,00	377 600,00	404 750,44	0,00	782 350,44
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	500 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 605 785,00	377 600,00	1 404 750,44	0,00	1 782 350,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	320 000,00	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 100 550,00	0,00	1 418 354,03	0,00	1 418 354,03
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	107 649,56	0,00	0,00	107 649,56
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 420 550,00	107 649,56	1 828 354,03	0,00	1 936 003,59
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 026 335,00	485 249,56	3 233 104,47	0,00	3 718 354,03

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	823 355,57		1 151 135,84	0,00	1 151 135,84
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	159 453,22		123 864,16	0,00	123 864,16
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		982 808,79		1 275 000,00	0,00	1 275 000,00

TOTAL	4 009 143,79	485 249,56	4 508 104,47	0,00	4 993 354,03
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 993 354,03
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 275 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 135 000,00	0,00	1 115 000,00	0,00	1 115 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 275 000,00	0,00	3 250 000,00	0,00	3 250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	410 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 820 000,00	0,00	4 765 000,00	0,00	4 765 000,00
66	Charges financières	145 000,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00
67	Charges spécifiques (3)	80 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 045 000,00	0,00	4 950 000,00	0,00	4 950 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	823 355,57		1 151 135,84	0,00	1 151 135,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	159 453,22		123 864,16	0,00	123 864,16
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		982 808,79		1 275 000,00	0,00	1 275 000,00

TOTAL	6 027 808,79	0,00	6 225 000,00	0,00	6 225 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 225 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	614 600,00	0,00	630 000,00	0,00	630 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	324 800,00	0,00	338 000,00	0,00	338 000,00
731	Fiscalité locale	3 325 200,00	0,00	3 442 000,00	0,00	3 442 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 515 000,00	0,00	1 555 000,00	0,00	1 555 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 874 600,00	0,00	6 065 000,00	0,00	6 065 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 874 600,00	0,00	6 075 000,00	0,00	6 075 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 208,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 208,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	5 877 808,00	0,00	6 075 000,00	0,00	6 075 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

					+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					150 000,00
					=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					6 225 000,00
--	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 275 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	410 000,00	0,00	410 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 091 903,56	0,00	4 091 903,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	390 000,00	0,00	390 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 891 903,56	0,00	4 891 903,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	101 450,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 993 354,03
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 115 000,00		1 115 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 250 000,00		3 250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	400 000,00	0,00	400 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	135 000,00	0,00	135 000,00
67	Charges spécifiques (9)	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	123 864,16	123 864,16
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 151 135,84	1 151 135,84
Dépenses de fonctionnement – Total		4 950 000,00	1 275 000,00	6 225 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 225 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 209 951,51	530 679,68	0,00	4 361 223,88	0,00	0,00	4 361 223,88	4 891 903,56
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	3 262 721,79	530 679,68	0,00	3 561 223,88	0,00	0,00	3 561 223,88	4 091 903,56
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 266 735,79	530 679,68	0,00	3 561 223,88	0,00	0,00	3 561 223,88	4 091 903,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	450 007,72	0,00		410 000,00	0,00		410 000,00	410 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	490 000,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	390 000,00	390 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	940 007,72	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 206 743,51	530 679,68	0,00	4 361 223,88	0,00	0,00	4 361 223,88	4 891 903,56
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 208,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	3 208,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)						101 450,47
--	--	--	--	--	--	------------

Total des dépenses d'investissement cumulées						4 993 354,03
--	--	--	--	--	--	--------------

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 908 593,79	485 249,56	3 089 750,44	0,00	3 575 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 105 785,00	377 600,00	404 750,44	0,00	782 350,44
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 605 785,00	377 600,00	1 404 750,44	0,00	1 782 350,44
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	320 000,00	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	107 649,56	0,00	0,00	107 649,56
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	320 000,00	107 649,56	410 000,00	0,00	517 649,56
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 925 785,00	485 249,56	1 814 750,44	0,00	2 300 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	823 355,57		1 151 135,84	0,00	1 151 135,84
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	159 453,22		123 864,16	0,00	123 864,16
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	982 808,79		1 275 000,00	0,00	1 275 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 418 354,03
---------------------------------------	---------------------

LEVES - 23000 - COMMUNE DE LEVES - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées					4 993 354,03
---	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 027 808,79	0,00	0,00	6 225 000,00	0,00	0,00	6 225 000,00	6 225 000,00
011	Charges à caractère général (3)	1 135 000,00	0,00	0,00	1 115 000,00	0,00	0,00	1 115 000,00	1 115 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 275 000,00	0,00		3 250 000,00	0,00		3 250 000,00	3 250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	410 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 820 000,00	0,00	0,00	4 765 000,00	0,00	0,00	4 765 000,00	4 765 000,00
66	Charges financières	145 000,00	0,00		135 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00
67	Charges spécifiques (3)	80 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	225 000,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00		185 000,00	185 000,00
	Total des dépenses réelles	5 045 000,00	0,00	0,00	4 950 000,00	0,00	0,00	4 950 000,00	4 950 000,00
023	Virement à la section d'investissement	823 355,57			1 151 135,84	0,00		1 151 135,84	1 151 135,84
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	159 453,22			123 864,16	0,00		123 864,16	123 864,16
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	982 808,79			1 275 000,00	0,00		1 275 000,00	1 275 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

6 225 000,00

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	90 000,00	0,00	6 075 000,00	0,00	6 075 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	614 600,00	0,00	630 000,00	0,00	630 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	324 800,00	0,00	338 000,00	0,00	338 000,00
731	Fiscalité locale	3 325 200,00	0,00	3 442 000,00	0,00	3 442 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 515 000,00	0,00	1 555 000,00	0,00	1 555 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	5 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 874 600,00	0,00	6 065 000,00	0,00	6 065 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Total des recettes réelles		5 874 600,00	0,00	6 075 000,00	0,00	6 075 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 208,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 208,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			150 000,00
---------------------------------------	--	--	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		6 225 000,00
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 958 541,55									
1641 Emprunts en euros (total)					7 958 541,55									
10000287065	CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	28/05/2018		01/01/2019	1 500 000,00	F		1,760	1,773		T	X Echéance constante		A-1
10278 37055 00020033206 CM	SA CREDIT MUTUEL	06/03/2012		31/05/2012	550 000,00	F		5,150	5,252		T	X Echéance constante		A-1
1302010 CAISSE D'EPARGNE	SA CAISSE D'EPARGNE	04/03/2013		26/09/2013	450 000,00	F		3,936	3,936		T	P		A-1
1608005 - FLEXILIS CAISSE EPARGNE	SA CAISSE D'EPARGNE	08/08/2016		13/09/2017	1 500 000,00	F		1,400	1,436		A	X Echéance constante		A-1
2207012	SA CAISSE D'EPARGNE	31/07/2022		19/02/2024	1 500 000,00	F		1,161	4,093		T	C		A-1
405660E	SA CAISSE D'EPARGNE	10/08/2021		16/11/2021	1 000 000,00	F		0,899	0,897		T	C		A-1
833351410244	CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	14/04/2011		14/07/2011	500 000,00	F		3,690	3,690		A	P		A-1
EUR0528702/001 BANQUE POSTALE	ETS BANQUE POSTALE	02/07/2019		01/12/2019	358 541,55	F		1,630	1,621		T	X Echéance constante		A-1
MIN240707EUR0251060/00/1-(2510	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/07/2007		01/09/2007	600 000,00	F		5,030	5,030		M	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

LEVES - 23000 - COMMUNE DE LEVES - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 958 541,55									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

V – ARRETE ET SIGNATURES	Réception par le préfet : 16/02/2026 V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0 **25**Nombre de suffrages exprimés : **29**

VOTES :

Pour : **25**Contre : **4**

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/02/2026

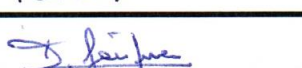
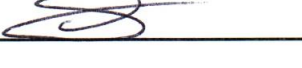
Présenté par Le MAIRE (1),

A Lèves, le 09/02/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Lèves, le 09/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

M. BONNEFOND Jean-Marie	
M. GILLETTA Antonin	
M. GILLOT Stéphan	
M. HOUVET Joël	
M. HUBERT Yoan	
M. LE CALVE Patrick	
M. LECOINTRE Lionel	
M. LOIRE Hervé	
M. MARTIAL Rémi	
M. PICHEREAU Olivier	
M. COSGROVE Maximilien	
M. GOISQUE Denis	
M. PERONNO Anthony	
Mme AUGÉ-DERUSSIT Ghislaine	
Mme CHAMOISEAU Marielle	
Mme DAVID Marie-Pierre	
Mme DEGUINE Muriel	
Mme DREANO Isabelle	
Mme FERREIRA Marie-Hélène	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Mme GAIDET Liliane	
Mme GUILLET Marie-José	Pavot
Mme IZEL Michelle	Del
Mme LABAN Muriel	Laban
Mme LEGRAND Marie-Pierre	Legrand
Mme LELOUTRE Sandrine	Pavot
Mme MOREAU Brigitte	Moreau
Mme MOULARD Joanne	Pavot
Mme PALLUEL Bénédicte	Palluel
Mme ROUBAUD Emilie	Roubaud

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Lèves, le 11/02/26

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Le Maire,

Rémi MARTIAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802094-20260216-03-26-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

LEVES
Commune

Numéro SIRET : 21280209400095
Poste comptable : TRESORERIE CHARTRES METROPOLE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget annexe : 23002 - ESPACE SOUTINE

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	140 700,00	140 700,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		140 700,00	140 700,00
TOTAL DU BUDGET (4)		140 700,00	140 700,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-----------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 872,05		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 872,05		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-----------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	141 000,00	0,00	115 700,00	0,00	115 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	12 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		153 000,00	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		153 000,00	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 872,05		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 872,05		0,00	0,00	0,00

TOTAL	154 872,05	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	140 700,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 249,05	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	145 623,00	0,00	132 700,00	0,00	132 700,00
Total des recettes de gestion courante		154 872,05	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		154 872,05	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	154 872,05	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	140 700,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	115 700,00		115 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	25 000,00		25 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	140 700,00	0,00	140 700,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	140 700,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	8 000,00		8 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	132 700,00	0,00	132 700,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	140 700,00	0,00	140 700,00

LEVES - 23002 - ESPACE SOUTINE - BP (projet de budget) - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			140 700,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées		0,00

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
I					
II					
III = I + II					
TOTAL					
018	1 872,05	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement					
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières					
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles					
021	0,00		0,00	0,00	0,00
040	1 872,05		0,00	0,00	0,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre					
	1 872,05		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	154 872,05	0,00	0,00	140 700,00	0,00	0,00	140 700,00	140 700,00
011	Charges à caractère général (3)	141 000,00	0,00	0,00	115 700,00	0,00	0,00	115 700,00	115 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	12 000,00	0,00		25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	153 000,00	0,00	0,00	140 700,00	0,00	0,00	140 700,00	140 700,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	153 000,00	0,00	0,00	140 700,00	0,00	0,00	140 700,00	140 700,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 872,05			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 872,05			0,00	0,00		0,00	0,00

	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	---------------------------------------	------

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	140 700,00
--	---	------------

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	154 872,05	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 249,05	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	145 623,00	0,00	132 700,00	0,00	132 700,00
Total des recettes de gestion des services		154 872,05	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		154 872,05	0,00	140 700,00	0,00	140 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			0,00
---------------------------------------	--	--	------

Total des recettes de fonctionnement cumulées			140 700,00
---	--	--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

V - ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 25

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/02/2026

Présenté par Le PRESIDENT (1),

A Lèves, le 09/02/2026

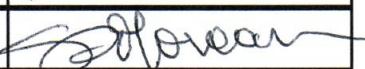
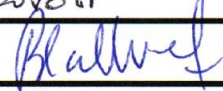
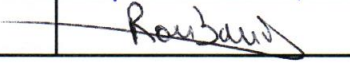
Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration(2), réunie en session Ordinaire

A Lèves, le 09/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3).

M. BONNEFOND Jean-Marie	
M. GILLETTA Antonin	
M. GILLOT Stéphan	
M. HOUVET Joël	
M. HUBERT Yoan	
M. LE CALVE Patrick	
M. LECOINTRE Lionel	
M. LOIRE Hervé	
M. MARTIAL Rémi	
M. PICHEREAU Olivier	
M. COSGROVE Maximilien	Pouvoir
M. GOISQUE Denis	D. Goisque
M. PERONNO Anthony	
Mme AUGÉ-DERUSSIT Ghislaine	
Mme CHAMOISEAU Marielle	Chamoiseau
Mme DAVID Marie-Pierre	David
Mme DEGUINE Muriel	
Mme DREANO Isabelle	
Mme FERREIRA Marie-Hélène	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Mme GAIDET Liliane	
Mme GUILLET Marie-José	Pouvoir
Mme IZEL Michelle	
Mme LABAN Muriel	
Mme LEGRAND Marie-Pierre	
Mme LELOUTRE Sandrine	Pouvoir
Mme MOREAU Brigitte	
Mme MOULARD Joanne	Pouvoir
Mme PALLUEL Bénédicte	
Mme ROUBAUD Emilie	

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Lèves, le 11/2/26

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Le Maire,

Rémi MARTIAL

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES EXERCICE 2026 VILLE DE LÈVES

Associations	Objet de la subvention	Montants 2026 accordés
Amicale Laïque de Lèves	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	3 000
Archers d'Eure et Loir		150
Arc club de la vallée de l'Eure		2 000
Association Lévoise des Assistantes Maternelles		1 400
Association Charles Gautier		2 300
Association Sportive Lévoise section Athlétisme		800
Avenir gymnique de Lèves		4 000
Club Linguistique C2L de Lèves		400
Comité de jumelage de Lèves		1 300
Ecole d'arts martiaux et de self-défense de Lèves		900
Football Club de Lèves		12 000
Judo Club		2 000
Lèves Music Band		400
Lèves Pêche et Nature		900
SEDB 28		200
Pétanque Lévoise		500
Tennis Club de Lèves		4 500
Twirling Club de Lèves		2 000
Coopérative école maternelle Jean-Pierre Reschoeur		5 500
Coopérative école élémentaire Jules Vallain		13 000
Total subventions de fonctionnement		57 250

VILLE DE LEVES



CHARTRES MÉTROPOLE



CHARTRES
MÉTROPOLE

CHARTRES AMÉNAGEMENT



Chartres
aménagement
Créateur de lieux de vie

AVENANT N°1

A LA CONVENTION DE SUBVENTION CONTRE
REMISE D'EQUIPEMENTS ENTRE LA
COMMUNE DE LEVES, CHARTRES
METROPOLE ET CHARTRES AMENAGEMENT
DANS LE CADRE DE LA PHASE 3 DE LA
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CŒUR DE
VILLAGE A LEVES

Transmis au représentant de l'État par la Collectivité le

Notifié par le CONCÉDANT et le FINANCEUR à L'AMENAGEUR le

ENTRE

Le financeur de la convention de participation susnommé :

La Communauté d'agglomération **CHARTRES METROPOLE**, dont le siège est Place des Halles, 28000 CHARTRES, représentée par son Président en exercice, dûment habilité par une délibération du Bureau Communautaire en date du 21 novembre 2024.

Ci-après dénommée le « **FINANCEUR** » ou « **CHARTRES METROPOLE** »

ET,

Le concédant de la concession d'aménagement susnommé :

La **VILLE DE LEVES**, dont le siège est au 41 rue Chacatière, 28300 Lèves, représentée par son Maire en exercice, en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du

Ci-après dénommée le « **CONCEDANT** », « **VILLE DE LEVES** »

ET,

L'aménageur susnommé :

La Société Publique Locale **CHARTRES AMENAGEMENT**, société anonyme au capital de 5 852 000,00 Euros, dont le siège social est à CHARTRES (28000), Hôtel de Ville, identifiée sous le numéro SIREN 514950104 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Ville de Chartres, représentée par Monsieur Franck MASSELUS, agissant en sa qualité de Président-directeur général de ladite société, fonction à laquelle il a été nommé aux termes des résolutions n°2 et n°3 du Conseil d'administration en date du 25 juin 2020, et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu de la résolution n°7 du Conseil d'administration en date du 3 décembre 2025.

Ci-après dénommée « **L'AMENAGEUR** » ou la « **SPL CHARTRES AMENAGEMENT** »

IL A TOUT D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT :

1. Par un traité concessif notifié le 20 novembre 2020, la VILLE DE LEVES a confié à CHARTRES AMENAGEMENT la réalisation de l'opération d'aménagement Cœur de Village à Lèves.
2. Ladite concession d'aménagement a pour objet la réalisation de l'opération d'aménagement du Cœur de Village et prévoit notamment la rénovation d'espaces publics en place dont la réfection des réseaux existants.
3. En application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 300-5 III du code de l'urbanisme, *« l'opération d'aménagement peut bénéficier, avec l'accord préalable du concédant, de subventions versées par l'Etat, des collectivités territoriales et leurs groupements ou des établissements publics. Dans ce cas, le traité de concession est soumis aux dispositions du II, même si le concédant ne participe pas au financement de l'opération. Le concessionnaire doit également rendre compte de l'utilisation des subventions reçues aux personnes publiques qui les ont allouées »*.

En application de l'article L.1523-2 du code général des collectivités territoriales, *« le traité de concession peut prévoir les conditions dans lesquelles d'autres collectivités territoriales apportent, le cas échéant, leur aide financière pour des actions et opérations d'aménagement public visées aux articles L.300-1 à L.300-5 du code de l'urbanisme. Un accord spécifique est conclu entre le concédant et la collectivité qui accorde la ou les subventions »*.

La concession d'aménagement prévoit en son article 16 que l'opération d'aménagement pourra bénéficier de subventions d'autres personnes publiques à l'opération d'aménagement.

4. Dans ce contexte, CHARTRES METROPOLE a souhaité verser à l'opération une subvention destinée au financement des travaux de renouvellement des réseaux et d'équipements d'éclairage public, d'eaux pluviales et d'eau potable pour la phase 3 des travaux au profit de l'opération d'aménagement Cœur de Village à Lèves d'un montant de :
 - 100 000 € HT affecté au financement du renouvellement des réseaux et équipements d'éclairage public ;
 - 40 000 € HT affecté au financement des travaux concernant le réseau d'eaux pluviales ;
 - 65 000 € HT affecté au financement des travaux concernant le réseau d'eau potable : renouvellement et extension.
5. A cet effet, la VILLE DE LEVES, la SPL CHARTRES AMENAGEMENT et CHARTRES METROPOLE ont conclu une convention de subvention contre remise d'équipement le 25 mars 2025.
6. Or, après avoir passé les marchés de travaux pour la réalisation des réseaux, il s'avère que le coût travaux est plus élevé que les estimations de la maîtrise d'œuvre et donc que le montant maximum de la subvention versée par CHARTRES METROPOLE inscrit au sein de la convention a été sous-évalué.
7. Ainsi, il convient de conclure un avenant n°1 à la convention de subvention susvisée afin d'augmenter le montant maximum de la subvention versée par CHARTRES METROPOLE.

CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n°1 a pour objet de mettre en cohérence l'actualisation du chiffrage de l'opération de renouvellement des réseaux avec les montants de la convention de subvention ; le montant maximal prévisionnel total versé par Chartres métropole passant de 205 000 € HT à **221 375,35 € HT**.

Les articles 1 « Objet de la convention », 3 « Affectation de la subvention et réalisation des actions d'aménagement » et 4 « Modalités financières » sont modifiés en conséquence.

ARTICLE 2 : MODIFICATION DE L'ARTICLE 1 « OBJET DE LA CONVENTION »

L'article n°1 « Objet de la convention » de la convention de subvention est modifié comme suit :

« CHARTRES METROPOLE s'engage à verser à la SPL CHARTRES AMENAGEMENT une subvention au profit de l'opération d'aménagement Cœur de Village à Lèves d'un montant de :

- 114 153,29 € HT affecté au financement du renouvellement des réseaux et équipements d'éclairage public ;*
- 38 567,09 € HT affecté au financement des travaux concernant le réseau d'eaux pluviales ;*
- 68 654,97 € HT affecté au financement des travaux concernant le réseau d'eau potable : renouvellement et extension (...) ».*

ARTICLE 3 : MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 « AFFECTATION DE LA SUBVENTION ET REALISATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT »

L'article n°3 « Affectation de la subvention et réalisation des actions d'aménagement » de la convention de subvention est modifié comme suit :

« (...) A titre indicatif, les travaux concernant les réseaux de la phase 3 sont prévus d'être achevés pour le 30/11/2025 (...) ».

ARTICLE 4 : MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 « MODALITES FINANCIERES »

L'article n°4 « Modalités financières » de la convention de subvention est modifié comme suit :

« Montant de la subvention – Le montant de la subvention versée par CHARTRES METROPOLE pour l'opération d'aménagement Cœur de Village à Lèves s'élève au maximum :

- Pour les travaux concernant l'éclairage public : à 114 153,29 € HT*
- Pour les travaux concernant le réseau d'eaux pluviales : à 38 567,09 € HT*
- Pour les travaux concernant le réseau d'eau potable : à 68 654,97 € HT*
- (...)*

Le montant définitif sera établi sur la base du facturé réel. Il pourra être soit équivalent, soit inférieur à ce plafond :

- De 114 153,29 € HT pour l'éclairage public ;*
- De 38 567,09 € HT pour le réseau d'eaux pluviales ;*
- De 68 654,97 € HT pour le réseau d'eau potable (...)*

ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'AVENANT

Le présent avenant est rendu exécutoire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le **CONCEDANT** et **CHARTRES METROPOLE** la notifieront à l'**AMENAGEUR**, en lui faisant connaître la date à laquelle leurs délibérations respectives approuvant le projet de convention et autorisant leur exécutif respectif à la signer auront été reçues par le préfet de Département, rendant ces délibérations exécutoires. Elle prendra effet à compter de la date de la réception par l'**AMENAGEUR** de ces notifications.

Il prendra effet à compter de la date de réception par le **CONCESSIONNAIRE** de cette notification.

ARTICLE 6 : DISPOSITIONS DIVERSES

Toutes les clauses et conditions générales de la concession initiale et des avenants précédents demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chartres, en TROIS (3) exemplaires originaux,

CHARTRES METROPOLE

SPL CHARTRES AMENAGEMENT

VILLE DE LEVES

Le Maire,

Rémi MARTIAL



DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
Arrondissement de CHARTRES
Canton de CHARTRES 3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212802094-20260216-07-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

COMMUNE DE LEVES

Délibération n° 07/26

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEVES

L'an deux mille vingt-six, le LUNDI 09 FEVRIER le Conseil Municipal de la Commune de LEVES, légalement convoqué par Monsieur Rémi MARTIAL, Maire, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, salle du conseil municipal.

Date de convocation : 03 février 2026

Présents : M. MARTIAL, M. LE CALVE, Mme FERREIRA, Mme PALLUEL, M. PICHEREAU, Mme MOREAU, M. HOUVET, Mme DAVID, M. LECOINTRE, Mme AUGÉ-DERUSSIT, Mme DREANO, M. GOISQUE, Mme LABAN, M. LOIRE, Mme DEGUINE, Mme LEGRAND, M. HUBERT, M. GILLETTA, Mme CHAMOISEAU, Mme ROUBAUD, Mme GAIDET, M. BONNEFOND, M. PERONNO, M. GILLOT, Mme IZEL.

Absents excusés :

Mme LELOUTRE,
Mme MOULARD,
M. COSGROVE,
Mme GUILLET.

Pouvoirs :

Mme LELOUTRE donne pouvoir à Mme DEGUINE,
Mme MOULARD donne pouvoir à Mme FERREIRA,
M. COSGROVE donne pouvoir à M. HUBERT,
Mme GUILLET donne pouvoir à M. PERONNO.

La séance ouverte, Mme MOREAU a été désignée secrétaire de séance.

Signature de la charte de l'arbre - Annexe

La Charte de l'arbre atteste de la volonté d'une commune de s'engager dans un programme pluriannuel de protection, de développement et de valorisation du patrimoine arboré, par des actions pédagogiques et de sensibilisation envers les professionnels intervenant sur la voirie lors de travaux d'aménagement, les habitants et les visiteurs.

La Charte de l'arbre est tripartite : sa signature est proposée à la commune par l'ARF Centre (Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes), missionnée par la Région Centre-Val de Loire pour l'organisation du jury régional pour le Label des Villes et Villages Fleuris.

La ville de Lèves, adhérente à l'ARF, souhaite continuer ses actions visant à améliorer durablement la qualité de vie des Lévois. Dans cette optique, il est proposé que la commune s'engage en faveur de la protection des arbres en signant cette charte.

La signature de cette charte engage la collectivité à :

- réaliser un inventaire du patrimoine arboré existant.
- respecter les arbres existants en veillant en particulier à leur protection sur les chantiers et à inclure dans le PLU des règles de protection des arbres.
- nouer un dialogue avec les concessionnaires de réseaux pour un partage de l'espace permettant de planter des arbres et de les respecter.
- développer le patrimoine arboré et donc à planter de jeunes arbres en diversifiant les essences.
- assurer un entretien et un suivi régulier du patrimoine arboré
- communiquer sur la thématique de l'arbre : animations diverses, conférences, dialogue avec les riverains, mettre leurs noms sur les arbres pour que les habitants apprennent à les connaître, etc.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la commission générale en date du 2 février 2026,

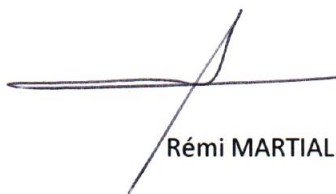
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE La Charte de l'arbre ayant pour objectif de protéger, de développer et de valoriser le patrimoine arboré,

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à signer cette charte et tout document afférent à cette action.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,
En mairie le 10 février 2026*

Le Maire,


Rémi MARTIAL



La secrétaire de séance,


Brigitte MOREAU